



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Sénégal

Question écrite n° 129889

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation politique très préoccupante dans laquelle se trouve actuellement le Sénégal, un grand pays, ami de la France, pour lequel on redoute chaque jour que n'éclate une émeute. Les opposants n'ont malheureusement plus d'autres solutions que la rue, face aux manquements à la Constitution et à l'obstination du Président sortant Abdoulaye Wade qui, en contradiction avec la Constitution, cherche à briguer un troisième mandat. Par ailleurs, et comme l'a très bien rappelé le député Christian Bataille lors de la séance de questions au gouvernement du mercredi 1er février 2012, le Président Wade a fait arrêter des opposants, en particulier de nombreux militants du parti socialiste sénégalais d'Ousmane Tanor Dieng et empêché la candidature de Monsieur Youssou N'Dour. Alors que le député se plaignait du mutisme du Gouvernement Français, le ministre lui a répondu, sur un ton moqueur, que « la France a pris une position d'une très grande clarté... et que, si le message n'a pas été entendu au parti socialiste, il l'a été à Dakar ». Jeudi 2 février, soit le lendemain de cette réponse inappropriée, le Président Wade déclarait que la contestation populaire n'était qu'une « simple brise », faisant état ainsi de tout le mépris qu'il a pour les aspirations de son peuple. Le message de la France n'est peut-être pas si bien passé que cela. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir livrer de nouveau de message de la France à M. Wade, celui de notre attachement aux valeurs de la République et à celles de la démocratie de Léopold Sédar Senghor et de Abdou Diouf.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129889

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1938

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)